

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 77 (1980)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Propos d'inspecteur

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Propos d'inspecteur

## DES REINES DE BONNE QUALITÉ

Nous avons eu la bonne fortune de participer à la deuxième partie du cours d'élevage donné par M. Rodolphe Biselx, par un des rares samedis ensoleillés, dans son rucher de Branson. Ce cours a été suivi par 17 participants qui purent ainsi constater le résultat des opérations antérieures. Nous avons vu que le moniteur avait très bien su inculquer les bases, pour une réussite, de production de reines de bonne qualité.

Cette qualité des reines est extrêmement importante pour la productivité des colonies. Plus la ponte est intense, plus le rythme de développement de la colonie est rapide et le nombre de butineuses important.

La ponte de la reine n'est pas la même à tous les moments de sa vie. Plus la reine est jeune, plus la ponte est importante. A mesure que la reine vieillit, le nombre d'œufs non fécondés croît et, par conséquent, le nombre de faux bourdons augmente. L'essaimage se révèle également plus important dans les colonies où la reine est relativement âgée. C'est pourquoi la grande majorité des apiculteurs préfèrent garder une reine pendant deux ans seulement. Seules les reines utilisées pour la sélection peuvent être gardées plus longtemps.

Les jeunes reines déposent, en automne, plus d'œufs que les âgées, ainsi le nombre de jeunes abeilles sera grand et l'hivernage se passera dans de bonnes conditions. Le remplacement régulier des reines augmente de façon importante la productivité des colonies.

Les jeunes reines sont nécessaires dans un rucher, non seulement pour remplacer les âgées, mais encore pour la formation de nucléis (réserve de reines pour le printemps). Il faut tenir compte qu'environ 10 % des reines disparaissent durant le vol d'accouplement ou lors de leur introduction dans les colonies. C'est pour cette raison, à notre avis, que l'élevage de jeunes reines est indispensable.

L'un des moyens les plus simples pour élever des reines c'est d'utiliser les cellules royales d'une colonie qui va essaïmer, à condition que ce soit une colonie forte et productive. On découpe ces cellules que l'on greffe dans les colonies dont on veut éliminer la reine, ou dans des nucléis nouvellement formés.

Cette méthode présente certains inconvénients. Prélever des cellules d'une colonie essaimeuse équivaut à une sélection négative, car la colonie possédant une telle reine deviendra, généralement, elle-même essaimeuse, ce qui est, de toute évidence, contraire au but poursuivi.

Les apiculteurs utilisent parfois des cellules de sauveté. Les reines sorties de telles cellules sont de qualité très inégale. Cela s'explique par le fait que les abeilles bâtissent ces alvéoles autour de larves d'âges différents, et certainement que les reines issues de ces cellules ne seront pas des sujets de qualité.

Il est de toute évidence que la méthode artificielle est préférable. Elle permet d'obtenir des reines en nombre suffisant, élevées dans les colonies les plus productives, les plus résistantes à l'hivernage et les moins essaimeuses.

La condition optimale pour obtenir des reines de bonne qualité est l'abondance de la miellée. Il est donc important, quelques jours avant l'introduction du cadre d'élevage, de stimuler la colonie éleveuse avec un sirop fortement additionné de miel. Les reines élevées pendant la miellée ont les ovaires plus développés, ce qui amène une ponte plus abondante. Elles tireront également un plus grand nombre de cellules royales. La colonie choisie pour être éleveuse doit être forte, saine et productive. Elle doit avoir une réserve de miel et de pollen suffisante (2 rayons de chaque au moins). Il doit y avoir également suffisamment de couvain non operculé, car les nourrices nourrissent mieux les larves transvasées en présence de ce couvain. Le cadre à alvéoles sera introduit au milieu du nid à couvain, 5 à 6 heures après en avoir enlevé la reine, pas avant ni après ce délai : celui-ci n'étant pas respecté, une bonne partie des larves présentées ne seront pas acceptées.

M. Biselx ne nous en voudra pas d'avoir essayé de concrétiser son enseignement, car ce qui est écrit reste toujours à disposition alors que la mémoire a ses défaillances. Nous souhaitons à tous les participants à ces cours d'élevage un bon succès dans leurs essais.

*Doudin*

Reines carnioliennes sélectionnées, de bonnes souches, fécondées en station. Fr. 35. + port.

Patrice Sudan, Clos-Derrey, 1699 Ecoteaux. Tél. (021) 93 85 80, le matin avant 9 h., ou le soir.